

Les indépendants craignent le pire avec la fin du fonds de solidarité

Bruno Le Maire vient d'annoncer la fin au 31 décembre du Fonds de solidarité "universel" allant jusqu'à 1 500 euros mensuels pour tous les secteurs. De quoi provoquer l'ire et la crainte des travailleurs indépendants.

Temps de lecture : minute

4 décembre 2020

Obtenue il y a un mois, la réintégration des indépendants au fonds de solidarité n'aura pas fait long feu. Et la réaction des organisations d'auto-entrepreneurs et d'indépendants ne s'est pas faite attendre. Dès ce vendredi 4 décembre, elles ont dénoncé l'arrêt au 31 décembre du Fonds de solidarité pour la plupart des secteurs économiques, annoncé par Bruno Le Maire. C'est simple : elles craignent tout simplement pour la survie économique de milliers de travailleurs indépendants.

Ce fonds, qui a été élargi à plusieurs reprises depuis le mois de mars, sera maintenu à partir de janvier uniquement pour les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire, pour lesquels l'aide peut aller jusqu'à 10 000 euros mensuels ou 20% du chiffre d'affaires, a annoncé vendredi le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. "Il est normal qu'on passe d'un soutien universel, parce que la pandémie touche tout le monde, (...) à un soutien davantage ciblé", a-t-il expliqué.



À lire aussi

Les indépendants redoutent d'être "les victimes collatérales du confinement"

Les organisations représentant les auto-entrepreneurs ou les travailleurs indépendants, interrogées par l'AFP, estiment toutefois que la reprise est fragile et que de nombreuses entreprises individuelles risquent de mettre la clé sous la porte si elles ne doivent plus compter que sur leurs propres forces dès le mois de janvier. *"Celui qui n'aura plus le fonds de solidarité et qui ne fera plus que 40% ou 50% de son chiffre d'affaires, il ne fait plus face à ses charges"* , explique François Hurel, président de l'Union des auto-entrepreneurs.

"Si on n'aide pas les gens à repartir tout doucement sur janvier-février-mars, je sais très bien comment ça va finir : il y aura des radiations en masse" , prédit de son côté Grégoire Lerclercq, président de la Fédération des auto-entrepreneurs.

Selon lui, *"ça ne se voit pas trop parce que pour les indépendants, il n'y a quasiment pas de licenciements"* et que *"s'il y a des gens qui retournent à Pôle emploi"* , ils n'auront dans la majorité des cas pas droit à des

allocations chômage. *"J'ai peur que des entreprises aient encore besoin de soutien, notamment pendant le premier trimestre de l'année"* , prévient aussi Laurent Munerot, président de l'Union des entreprises de proximité, qui rassemble artisans, petits commerçants et professions libérales.

Des solutions sur la table

Avec l'arrêt du Fonds de solidarité au 31 décembre, *"les gens ne peuvent pas se projeter. Si c'était les salariés, on ne ferait jamais ça"* , s'indigne Hind Elidrissi, porte-parole du néo-syndicat Independants.co, qui représente à la fois des chefs d'entreprises individuelles classiques et des auto-entrepreneurs. Elle dénonce comme un manque de respect *"pour les indépendants de ne pas prévoir de plan de sortie"*. *"Il faut donner de la visibilité sur plusieurs mois"*, demande aussi Grégoire Leclercq, selon lequel le gouvernement avait commis l'erreur cet été d'arrêter les aides trop tôt, alors que l'économie n'était pas encore complètement repartie.

Cette fois *"l'activité économique va repartir lentement, je pense qu'on en a encore pour tout l'hiver"*, craint-il. Toutefois, il *"comprend la position du ministère, qu'à un moment donné il faut que ça s'arrête"*, tout comme Laurent Munerot qui *"comprend qu'il faut donner le signal de la reprise"*. *"C'est normal que le Fonds de solidarité se termine un jour"*, reconnaît aussi Hind Elidrissi.



À lire aussi

Ces travailleurs indépendants qui choisissent de redevenir salariés

Sur les solutions à mettre en place pour aider les entrepreneurs qui resteront en difficulté, les avis divergent selon les organisations. *"Notre préconisation c'est de proposer une dégressivité du fonds : il faut baisser le plafond, dire qu'en janvier on donnera 1 000 euros, en février 500, et puis en fonction de la conjoncture économique on a une clause de revoyure"*, suggère Grégoire Leclercq, de la Fédération des auto-entrepreneurs. François Hurel, de l'Union des auto-entrepreneurs, préférerait la création d'un *"fonds de relance qui accompagne le mouvement de retour"*, comme il l'a demandé dans une tribune cosignée avec la CFDT le 20 novembre. Cette aide serait versée jusqu'à ce que l'entrepreneur réalise à nouveau *"60%, 70% ou 80% de son ancien chiffre d'affaires"*.

Sur la base d'un revenu annuel moyen de 10 000 euros par auto-entrepreneur, il a calculé qu'une telle mesure reviendrait à environ 500

euros par mois, et serait donc moins coûteuse que de verser le RSA à quelqu'un qui aurait arrêté son activité. Pour François Hurel, il faut que le gouvernement dans son message "*change de pied : plutôt que de vous maintenir en perfusion avec le Fonds de solidarité, on accompagne votre retour à la croissance*".

Article écrit par Maddyne avec AFP